

Revégétaliser un talus instable en altitude

Fixer le sol et semer manuellement

Brice DUPIN et Kévin LIAUTAUD

Enjeux

- Protéger le sol : les éléments du sol sont entraînés vers le bas en l'absence de couverture végétale.
- Renforcer la fertilité et l'humidité du sol, pour favoriser l'installation des graines semées.
- Protéger et favoriser la **biodiversité locale** (par la diversité des plantes locales semées et en limitant l'installation des plantes exotiques envahissantes).
- Favoriser l'**intégration paysagère** des travaux.

Difficultés

- Sols **pauvres** : peu d'humus et de nutriments, terre fine souvent absente, et forte exposition au soleil, vent et froids intenses.
- Effets de la pente : **forte exposition aux intempéries**, glissement des éléments fins et altérites vers le bas.
- Propagation de l'érosion vers le haut : **désolidarisation du sol et des couverts végétaux** sous l'effet de l'eau, du gel et de la gravité.
- Germination et levée des **plantes contraintes** au-delà de 1600 m d'altitude, forte sensibilité au **gel** et risque de **déshydratation** due au vent et au soleil.

Solutions techniques à mettre en œuvre

- ➔ **Intervenants expérimentés** pour un travail en terrain pentu.
- ➔ Techniques et matériels à définir en fonction des caractéristiques du talus.
- ➔ **Fixation de tiges ou de troncs en bois** perpendiculairement à la pente afin de retenir les éléments du sol et pouvoir accéder aux parties hautes des talus.

- ➔ Utilisation de mélanges de **semences locales adaptées** (récoltées dans des conditions écologiques semblables).
- ➔ Intégration dans le mélange de semences de **deux ou trois espèces** conventionnelles à **croissance rapide** (triticale, seigle ou blé d'altitude) et éventuellement d'une légumineuse recouvrante si nécessaire.
- ➔ Application d'une **fine couche de foin**, de **broyats de bois** et d'une **fertilisation organique** par-dessus le semis si le substrat est très minéral et/ou compacté.
- ➔ Installation d'un **filet en toile de coco** après le semis pour **stabiliser les semences** et les **amendements organiques** le temps de la levée des plantules lorsque nécessaire.

En option, lorsque cela est pertinent :

- ➔ Installation en haut de talus d'un **soutènement de troncs de bois**, fixés au sol par des piquets, afin de **stabiliser la végétation en surplomb**. Ceci permet d'éviter que des plaques d'herbes et de sols retombent sur le talus. Dans certains cas, les plaques d'herbe de la bordure haute des talus peuvent directement être clouées ou être soutenues par des piquets d'acacia plantés profondément.
- ➔ **Plantation d'arbres** et ou **d'arbustes** pour favoriser un **ancrage profond** des végétaux et stabiliser davantage les sols.
- ➔ Apport de fertilisation organique la première année après le semis en automne ou au printemps pour stimuler la croissance des végétaux.

Points d'attention

- ➔ Si une sécheresse de plus d'une semaine a lieu les deux premiers mois après semis, arroser les semis.
- ➔ Si le semis a besoin d'une fertilisation, épandre manuellement sur le talus de l'engrais organique en miettes.

- Végétalisation du haut du talus avec des végétaux locaux (Alt . < 1600 m.)



Erosion régressive du talus au début du printemps à Béost (12/04/21)



Fixation du haut de l'épaule du talus en utilisant des semences, du foin, des toiles de jute, le tout fixé avec des agrafes, des troncs, des piquets de bois (18/05/21)



Plantation d'arbres pour compléter la fixation du sol (18/05/21)



Etat de la revégétalisation 4 mois après le semis (30/09/21)



Etat de la revégétalisation 25 mois après le semis (11/07/23)

- Végétalisation de l'ensemble d'un glissement de terrain (Alt . 1550 m.)



Pause de petites structures en bois pour retenir la terre, les cailloux et les semis (06/06/23)



Recouvrement de la zone semée avec du filet de toile de coco (06/06/23)



Etat de la revégétalisation un mois après les semis (11/07/23)

Revégétalisation de talus avec des semences de pelouse subalpine et du broyat de bois (Alt . > 1800 m.)



Epandage de broyats de bois sur un sol très minéral du col du Tourmalet (15/06/23)



Reprise de la végétation des deux talus traités au col du Tourmalet 3 mois après (21/09/23)